AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-200056273-20250910-DCM352025-DE

en date du 17/09/2025 ; REFERENCE ACTE : DCM352025

## REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA SAVOIE COMMUNE DE SALINS-FONTAINE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Délibération n° 35/25-0910.02

Nombre de Conseillers : En exercice : 15

Présents: 12

Votants: 14

Le mercredi 10 septembre 2025 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Salins-Fontaine, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Françoise CROUSAZ, Maire.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Monsieur Pascal BONNET est désigné et accepte cette fonction.

Etaient présents :

Françoise CROUSAZ, Fabienne BLANC-TAILLEUR, Stéphane PORTHEAULT, Véronique VILLIEN, Pascal MUCKLEY, Alain Claude CULLET, Colette GUIGONNET ROUSTAIN, Dominique THABUIS, Alexandra MARTIN, Jessica CHAVOUTIER, Clément

SUCHET, Pascal BONNET.

Etaient excusés :

Didier DESUMEUR a donné pouvoir à Dominique THABUIS.

Jean-Maurice MATHELET a donné pouvoir à Alain Claude CULLET.

Était absent :

Geoffrey MONTEILLET.

Date d'envoi et d'affichage de la convocation 04 septembre 2025

## **OBJET: AMENAGEMENT AIRE DE JEUX DU CHATEAU**

Madame Le Maire présente le projet d'aménagement d'une aire de jeux à proximité de la salle du Château.

Cet exposé entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (1 abstention : Pascal MUCKLEY) :

- **AUTORISE** le Maire à signer le devis de l'entreprise Ludoparc pour un montant de 57 069,93€ HT.
- AUTORISE le Maire à signer le devis de l'entreprise Marchiello pour un montant de 19 040.00 € HT.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire, Françoise CROUSAZ. Le Secrétaire de séance, Pascal BONNET.

Bonner